

Chemin de Cordoue

Projet pilote : Récits patrimoniaux

Note de concept



OVPM . OWHC . OCPM



INTRODUCTION

L'action « Récits patrimoniaux » est un projet pilote qui s'inscrit dans le cadre du Chemin de Cordoue. Elle s'appuie sur les résultats du CityLab de Cordoue sur les « Récits patrimoniaux et régénération urbaine » (9 et 10 juin 2025) afin de poursuivre la réflexion collective sur l'engagement de l'ensemble de la société dans les processus de transformation urbaine grâce au patrimoine.

En effet, c'est la diversité des communautés et de leurs récits, valeurs, savoirs et savoir-faire concernant l'identification, l'étude, l'interprétation, la protection, la conservation et la valorisation des patrimoines qui apporte une expertise particulière qui peut être intégrée dans les processus urbains. L'émergence de nouveaux « récits » inspirants et mobilisateurs renforce et diversifie l'imaginaire collectif permettant de penser des alternatives et des approches urbaines nouvelles. Dans ce sens, les « Récits patrimoniaux » enrichiront le Nouveau Projet Urbain de l'OVPM.

Le projet pilote « Récits patrimoniaux » explorera les moyens permettant de révéler les imaginaires et les ressources humaines, narratives, symboliques et matérielles des communautés locales pour contribuer aux transformations des centres historiques.

Les villes participantes auront le privilège de travailler à l'élaboration de l'outil et de contribuer directement aux initiatives participation citoyenne en cours ou souhaitées dans leur ville.

OBJECTIFS

Les objectifs du projet pilote sont les suivants :

Objectif principal : Créer un outil pour les villes membres permettant de mobiliser les acteurs locaux et d'identifier les divers récits patrimoniaux, officiels et non reconnus. L'outil permettra de valoriser les initiatives déjà mises en place dans les villes, de développer leurs potentiels tout en renforçant les conditions de mise en œuvre d'actions dédiées aux communautés.

Objectif spécifique : Présenter les résultats de l'action et le fonctionnement de l'outil dans le cadre d'une exposition / atelier-débat lors du Congrès de Marrakech.

HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Les stratégies qui seront induites dans le cadre du Nouveau Projet Urbain de l'OVPM impliquent de prendre en compte une diversité de « Récits » légitimés par des « Communautés patrimoniales » reconnues et intégrées aux dynamiques urbaines. Le renforcement de la capacité des villes à s'ouvrir à de nouveaux imaginaires tout en mobilisant efficacement leur population locale autour des enjeux de l'habitabilité passe par la valorisation de la richesse patrimoniale qui caractérise les villes historiques qui se manifeste à travers quatre ressources essentielles : les communautés qui les habitent, les récits qu'elles produisent, les patrimoines auxquelles elles sont attachées et les valeurs contemporaines de ces patrimoines pour la société.

Le projet pilote contribuera à définir ce que sont les « Communautés patrimoniales », ce qui les constituent, comment elles peuvent produire des « Récits » et à quelles conditions ceux-ci peuvent être valorisés et intégrés aux politiques urbaines.

LIVRABLES

Un groupe de travail constitué de représentants de villes pilotes (voir les Conditions de participation ci-dessous) coproduira, pour Marrakech, l'outil (voir Objectifs) constitué des éléments suivants :

- Un concept détaillé fournissant les définitions et la méthodologie d'application de l'outil ;
- Une grille d'appréciation des initiatives en cours ou réalisées en faveur des communautés / récits. Cette grille doit permettre une autoappréciation par les villes membres de l'OVPM ainsi que servir à la réalisation de « visites-croisées » pair à pair ;
- Une annexe répondant aux « questions fréquentes » et proposant un « glossaire » ainsi que des exemples, des témoignages et des bonnes pratiques.

Le groupe de travail produira en outre le contenu d'une exposition / restitution qui sera présentée à Marrakech.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

4 à 6 villes pilotes seront sélectionnées au terme d'un appel à candidature. Les villes candidates doivent justifier leurs initiatives en cours ou leurs intentions d'élaborer / identifier des pratiques participatives de développement local basé sur les communautés. La mobilisation d'au moins un coordinateur-correspondant est nécessaire pour la durée de l'action du 1 octobre 2025 au 1 juin 2026, notamment pour la mise en œuvre de la méthodologie suivante :

- a. Les coordinateurs-correspondants participeront au minimum à quatre ateliers virtuels de 90 minutes (avec interprétation simultanée français, anglais, espagnol), en ajoutant le temps nécessaire pour préparer leurs participations (lecture des documents de travail, collecte d'information, etc.).
- b. 2 ou 3 villes pilotes (à sélectionner) seront invitées à accueillir (organisation, logistique, etc.) un « atelier d'appréciation » (2 participants, 2 jours).
- c. Toutes les villes pilotes participeront à un « atelier d'appréciation » (en binôme).
- d. Les coordinateurs-correspondants participeront à la présentation des résultats de l'action lors du Congrès de Marrakech (2 jours).

MÉTHODE DE TRAVAIL / IMPLICATION DES PARTICIPANTS / PLANNING

Suite à l'appel à candidature, les villes pilotes seront confirmées le 30 septembre au plus tard. Un premier atelier sera organisé dès que possible (octobre) pour détailler les éléments de méthodes, discuter les documents de travail et déterminer le calendrier des activités.

- Les coordinateurs-correspondants participeront à un processus de coproduction.
- Les coordinateurs-correspondants recevront, avant chaque atelier virtuel, un document de travail élaboré par l'OVPM, leur permettant de se préparer aux réunions.
- Les résultats des ateliers virtuels seront compilés par l'OVPM et circulés pour validation par le groupe à l'atelier suivant (logique itérative).
- Déroulement :

Octobre 2025

- Atelier 1 : élaboration de la grille d'appréciation (choix des critères) + version 1 des annexes (mots clefs, FAQ, références, applications) ;
- Suite à l'atelier, chaque ville pilote réalisera une auto-appréciation, en utilisant la version 1 de la grille et transmettra ses résultats (questions, commentaires, etc.).

Novembre 2025

- Atelier 2 : présentation de la version 2 (produite par l'OVPM sur la base des résultats de l'auto-appréciation) + élaboration de la forme et contenu des visites croisées (argumentaire, enjeu, attendu, déroulé) ; version enrichie des annexes ; appel à volontaires pour les visites croisées ;
- Sélection de la ville pilote qui expérimentera la première visite croisée d'appréciation de pair à pair (avec la participation de l'OVPM) ;
- Sélection des 2 villes pilotes (binôme) participant à la première visite d'appréciation
- Première visite d'appréciation.

Décembre 2025

- Atelier 3 : bilan de la première visite d'appréciation. Rapport par la ville pilote et ajustements des documents de travail par l'OVPM. Version enrichie des annexes ;
- Sélection de la deuxième / troisième ville(s) pilote(s) pour la(les) visite(s) d'appréciation suivante(s) et sélections du(des) binôme(s) ;
- Programme.

Janvier-février 2026

- Réalisation de la (des) visites d'appréciation et rapport(s). Accompagnement en ligne par l'OVPM.

Mars 2026

- Atelier 4 : bilan des visites croisées, validation de la méthodologie et préparation des modalités de valorisation des résultats au Congrès de Marrakech.

Avril 2026

- Finalisation des contenus avec OVPM : boîte à outils, processus d'auto-appréciation, visite croisée et des modalités de valorisation : exposition, publication, intervention.

Automne 2026

- Présentation au Congrès de Marrakech